

Des brèves de l'invraisemblable

In DGFIP veritas...

Quand le déficit public percute une campagne électorale, des étincelles sont à prévoir, de celles capables d'allumer un incendie social ou bien, à minima, de celles capables de raviver les braises d'une colère non maîtrisée, « style gilets jaunes ».

Le Gouvernement est dans une impasse idéologique dans laquelle il s'est enfermé tout seul : électeurs « de gauche » (définitivement ?) perdus pour le camp présidentiel et montée en flèche de l'extrême droite, tant dans les sondages que dans les têtes d'un peuple déboussolé...

Il fallait réagir, que diantre ! Et le moins que l'on puisse dire, c'est que l'on n'est pas déçus !

Puisque la gauche lui échappe et que les conservateurs TRES droitiers aussi, le Gouvernement est obligé de faire du charme auprès des électeurs les moins défavorisés et aux idées conservatrices aux doux relents de naphthaline, par conséquent, il va cogner sur les classes sociales les plus défavorisées et... les fonctionnaires évidemment !

Du « tabou » du licenciement au statut du fonctionnaire qui ne devrait être réservé qu'aux fonctions dites « régaliennes », en passant par des envies « d'année blanche » en termes de revalorisation salariale, c'est un vrai feu d'artifice du genre mortier que l'on tire dans les banlieues dites difficiles...

- **Le licenciement pour insuffisance professionnelle** existe déjà dans la Fonction Publique, mais notre merveilleux ministre de la Fonction Publique trouve qu'il est trop peu appliqué... Mais promis, il ne veut pas instaurer de licenciement économique... On parie que l'insuffisance professionnelle connaîtra une croissance exponentielle au vu du déficit ?

- **Un rapport s'alarme de la situation catastrophique des fonctionnaires par rapport à leur acceptation dans des HLM**, au moment même où le gouvernement annonce qu'il va virer de ces mêmes HLM des gens devenus trop riches... En voilà une belle avancée sociale et tellement plus populiste qu'une augmentation de rémunération pour ces mêmes fonctionnaires et tellement plus glamour que de construire plus de logements sociaux...

- **Le chef de file des sénateurs LR quant à lui, estime que le statut de fonctionnaire devrait être réservé aux seules fonctions régaliennes.** Mais c'est quoi une fonction régalienne au juste ?

Trop souvent nous pensons que les fonctions régaliennes sont la sécurité, la justice ou encore l'éducation. Et bien non, l'éducation n'est pas réputée comme étant une fonction régalienne. En revanche, la monnaie, oui !

Il s'agit là du monopole d'État d'émission de la monnaie et, par extension, de la fiscalité !!

Et devinez qui veut remettre en cause cette vérité historique (qui remonte au XVIème siècles!) ? Le Libéral bien évidemment ! Rappelons qu'un Libéral poursuit l'objectif de préserver sa seule Liberté au détriment de celle des autres citoyens...

Nous vous laissons imaginer un monde dans lequel tout autre acteur que l'État serait en droit d'émettre de la monnaie, voire empêcher l'État de le faire et surtout, de l'interdire de tout contrôle...

- **La prime au « mérite »**... Outre le fait qu'elle existe déjà, les gens ont souvent tendance à l'opposer aux fonctionnaires qui ne font pas leur boulot : prime pour les meilleurs et licenciement pour les autres !

Question simple : pendant combien d'années parviendrez-vous à rester le meilleur ?

Sinon, nous attendons toujours des nouvelles de la prime collective annoncée en 2022 par le ministre de la Fonction Publique...

- **La semaine en quatre jours** : comprendre la différence entre semaine DE quatre jours et semaine EN quatre jours peut se comparer entre un séjour sur l'île Maurice et un séjour à Lille chez Maurice (bien que nous aimions beaucoup nos chtis du Nord !!). Cela s'appelle une arnaque !

Résumons-nous : la tendance serait donc de travailler 10 heures par jour, vivre avec un salaire dérisoire et espérer l'expulsion d'un bénéficiaire d'un logement HLM pour pouvoir prendre sa place, ne pas se faire expulser à son tour si l'on touche la prime au mérite, le tout en priant de ne pas se faire virer tout court ! C'est chouette, non ?

Soyons positifs : comme vous n'aurez pas droit aux indemnités chômage, vous ne serez pas concernés par la future réforme de restriction de droits des chômeurs ! Et en plus, vous ne coûterez pas un rond à l'État !

Elle est pas belle la vie !

